la cgt 59 Finances Publiques

CGT FINANCES PUBLIQUES
DRFIP59

INFO-CGT

N° 12 FEVRIER 2012

L'EDITO

NOTATION 2012 (Gestion 2011)

L'année 2011 est le dernier exercice se déroulant dans le cadre du décret n°2002-682. A compter du 1er janvier 2013, l'évaluation professionnelle des agents s'effectuera dans le cadre du décret n°2010-888. La CGT Finances Publiques continue de dénoncer cette réforme, qui s'inscrit dans la continuité de celle déjà menée en 2002, et où la logique est bien d'individualiser toujours plus les carrières et les rémunérations. La CGT Finances Publiques condamne également le dogmatisme de la Direction Générale qui refuse d'utiliser la possibilité offerte par l'article 1er du décret de 2010 de maintenir une notation chiffrée en l'inscrivant dans les statuts particuliers.

Depuis le 1er septembre 2011, les corps des Impôts et du Trésor ont été fusionnés.

Les agents ont donc été reclassés dans un corps de la DGFiP.

Tous les agents seront notés pour la 1ère fois dans leur nouveau corps sans que cela ne remette en cause l'appréciation de leur valeur professionnelle ni les réductions acquises dans l'ancien corps : les barèmes restent inchangés, et chaque agent est amené à être noté en référence à la note pivot.

Cependant, pour 2011, les agents resteront notés selon les règles propres à leur filière d'origine, ayant effectués l'essentiel de l'année dans leur corps d'origine. En conséquence, les instructions antérieures restent appliquées, ainsi que les outils applicatifs correspondant, hormis les éléments suivants qui font l'objet d'une harmonisation (Calendrier de gestion ; Enveloppe capital et dotation nationale ; attribution et gestion du +0,01; └Gestion des agents situés à l'échelon terminal de la grille du corps ; └ Modalité d'examen des recours).

Des questions, besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les militants et élus de la CGT Finances Publiques.

DELEGATION CGT au CHS du NORD

La nouvelle délégation du CHS (Comité Hygiène et sécurité) du nord : **Laurence Barnault, Johan Oudit, Michaël Wicke (DRFIP Nord), Thierry Combas, Philippe Bollengier, Farah Halter, Stéphanie Perez (DOUANES), Emmanuelle Planque (DIRCOFI NORD).**

DANS CE NUMÉRO :

29 FEVRIER 2
UN MEETING QUI FERA DATE 2
CHOMAGE DES CADRES 3
8 MARS JOURNEE DE LA FEMME 3
Toutes les coordonnées 4
Bulletin d'adhésion 4

DATES A RETENIR

• **23 février 2012**
CAP locale
mutations au 1er avril B et C FGP

•**20 mars 2012**
CAP locale
Avancement à l'échelon 8 du grade de AAP1

•**27 mars 2012**
Comité technique local
Bilan notation, campagne IR, scannage 2042...

Et tout le calendrier national sur le site de la CGT Finances Publiques :

www.financespubliques.cgt.fr

L'UNITÉ CONTRE L'AUSTÉRITÉ LE 29 FÉVRIER

Partout en Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée. Les chefs d'État et de gouvernements ont décidé de passer un cran supérieur pour aggraver et généraliser l'austérité.

Ils s'apprêtent à signer un **nouveau traité, le 1er mars prochain**, élaboré à quelques uns en dehors de toute procédure et consultation démocratique.
Ce traité imposerait un carcan budgétaire et économique à des pays déjà durement touchés par le chômage et la récession. L'austérité s'imposerait à tous, réduisant ainsi les capacités de négociations et d'intervention des organisations syndicales.
Ce traité est contraire à l'Europe sociale à laquelle nous aspirons, il ne ferait qu'alimenter les rejets des solidarités, les replis nationaux, la montée des forces nationalistes et d'extrême droite.

En France, une très grande majorité de la population paye déjà lourdement les frais des politiques gouvernementales et patronales.

Les mesures d'austérité prennent plusieurs formes : baisse du pouvoir d'achat et de la croissance, gel des salaires pour les fonctionnaires, insécurité sociale généralisée avec l'augmentation du chômage et la remise en cause des garanties collectives , suppression de milliers d'emplois dans la fonction publique, dégradation des conditions de travail, augmentation de la TVA (appelée «*TVA Sociale*»)…
C'est bien d'une toute autre politique économique et sociale dont ont besoin les peuples en France, en Europe et dans le monde.

C'est pourquoi, la Confédération européenne des syndicats (CES) appelle, le 29 février 2012, à une journée européenne de mobilisation. Avec leurs syndicats, les salariés européens se mobiliseront partout en Europe pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

ZÉNITH 31 JANVIER 2012 : UN MEETING QUI FERA DATE

Objectif largement dépassé pour la CGT qui voulait faire de ce meeting du 31 janvier un événement majeur pour lancer une nouvelle campagne pour le droit à la retraite à 60 ans et pour la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé. Un Zénith plein à craquer de **6000 militants** très motivés et très remontés, plusieurs milliers d'autres rassemblés par les organisations de la CGT dans des bourses du travail, des cinémas, des locaux syndicaux pour suivre le meeting en direct et en différé : assurément, la journée est un vrai succès. On retiendra de ce meeting les huit témoignages des deux tables rondes sur les retraites puis sur la reconnaissance de la pénibilité.

Point d'orgue de ce meeting, **le discours de Bernard Thibault** dans lequel le secrétaire général de la CGT s'est livré à un réquisitoire sans appel contre la réforme de 2010. Il a également esquissé un inventaire non-exhaustif des mesures anti-sociales du gouvernement. *"La CGT s'exprimera prochainement sur le bilan peu glorieux de Nicolas Sarkozy"*, a-t-il prévenu. Quant aux dossiers sociaux brulants, Bernard Thibault a qualifié d'*"arnaque"* la décision de Nicolas Sarkozy de transférer une partie des charges patronales sur la TVA. Concernant les négociations sur la compétitivité-emploi, il a affirmé que la CGT *"ne va pas collaborer à cette opération de sabotage du droit social"*.

CHÔMAGE DES CADRES

+36% d'augmentation entre 2008 et 2010...

En pleine crise financière, le chômage des cadres a augmenté de 36% entre 2008 et 2010, soit nettement plus que chez les ouvriers + 27% ou les employés + 28%. La progression du chômage chez les plus de 50 ans a été également particulièrement rapide + 36%, ce qui en fait la « classe d'âge la plus durement touchée sur cette période », souligne l'Insee dans sa « photographie du marché du travail en 2010 ».

Cette année là, il y avait 28,3 millions d'actifs en France. Près de 90 % d'entre eux sont des salariés. Par catégorie socioprofessionnelle, on comptait 21% d'ouvriers, 28% d'employés, 23% de professions intermédiaires et 15 % de cadres.

LE 8 MARS : L'EGALITE UN COMBAT DE TOUS LES JOURS

Le 8 mars, c'est la journée internationale des droits des femmes. Un peu partout dans le monde, sont organisées des manifestations. Mais à quand remonte l'origine de cette journée ?

On pourrait en dire que les premières journées des femmes se sont déroulées les 26 et 27 août 1910 à Copenhague (Danemark). Pendant ces deux jours, les femmes socialistes avaient organisé leur deuxième conférence internationale, peu avant l'ouverture du congrès de l'internationale socialiste. Mais en fait, tout avait commencé bien plus tôt. En 1908, les femmes socialistes américaines, regroupées au sein du Social Labour Party, avaient mené une campagne d'actions dans quatre Etats américains. Les femmes socialistes européennes étaient elles aussi, très actives.

C'est d'ailleurs une européenne, Clara Zetkin, militante communiste allemande qui a, en quelque sorte, « inventé » la journée des femmes. Lors de la conférence de Copenhague (1910), elle avait fait adopter une résolution qui propose que « les femmes socialistes de tous les pays organisent une journée des femmes » afin de prendre acte des luttes menées par les femmes, partout dans le monde.

Il semble que la date du 8 mars ait été arrêtée à Copenhague. Cette date serait la date anniversaire d'une grève des ouvrières de l'habillement, qui avait eu lieu à New York en 1857, les travailleuses protestaient contre l'entassement, les conditions de travail dangereuses ainsi que les salaires de famine versés aux travailleuses du textile. Alors que les femmes luttaient pour obtenir de meilleures conditions de travail, d'autres sujets de préoccupation ont fait surface : les femmes en Amérique du Nord et en Europe ont exigé des droits, dont le droit de vote.

En France, le gouvernement socialiste français (avec Pierre Mauroy et Yvette Roudy) instaure le caractère officiel de la célébration de la journée de la femme le 8 mars et en fait une célébration pour les droits de la femme en 1982.

La journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité, car, tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

Chaque année, le 8 mars, des millions de femmes et d'hommes soulignent partout dans le monde, la journée internationale de la femme, c'est l'occasion idéale de dresser le bilan des progrès accomplis en vue de promouvoir l'égalité des femmes, d'identifier les difficultés qu'elles doivent surmonter dans la société, de pointer les discriminations persistantes, de se pencher sur les moyens à prendre pour améliorer leurs conditions de vie.

cgt.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord
Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

CGT Finances Publiques Lille et environs
82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

CGT Finances Publiques Valenciennes
rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

Secrétaires Lille et environs :
Michael WICKE et Yannick MASSIET

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT Finances Publiques sur le site internet :

http://cgt.drfip59.free.fr

la cgt Finances Publiques

Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION : .....

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ *la Nouvelle Vie Ouvrière*

Facultatif **> Pour les agents A et A+**

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. / ....

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. / ....

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .. / .. / ....

Catégorie : ..... **Grade :** ..... **Echelon :** .....

Filière fiscale ☐ **Filière publique** ☐

Adresse administrative : .....

.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

.....

.....

Tél. : .....

Mel : .....

Date : .. / .. / .... **Signature :**

Syndicat national CGT Finances Publiques - Case 450 ou 451 - 263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX - www.financespubliques.cgt.fr